

**VILLEJUIF**

Tout cède à notre union

COMMUNE DE VILLEJUIF  
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES**ARRÊTE DU MAIRE**

**OBJET** MODIFIE L'ARTICLE 1 DE L'ARRETE DU MAIRE DU 16 DECEMBRE 2022 :  
Numérotation du Centre Médico-Psychologique du Groupe Hospitalier Paul Guiraud à Villejuif Val-de-Marne), édifié sur la parcelle Y numéro 30 : **15 RUE RENE HAMON**

**LE MAIRE DE VILLEJUIF,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal du 29 janvier 1939 décidant de renommer "*rue René Hamon*" la rue d'Amont,

VU l'arrêté du Maire du 2 novembre 1961, décidant que toute désignation de voie privée, tout numérotage d'immeuble ainsi que tout changement dans cette désignation ou de numérotage seront subordonnés à un arrêté municipal,

VU le plan annexé,

VU l'arrêté du Maire du 16 décembre 2022,

VU le permis de construire n° 094.076.20W1015 accordé au Groupe hospitalier Paul Guiraud pour la réalisation d'un nouveau Centre Médico-Psychologique sur la parcelle cadastrée section Y numéros 30,

VU la demande formulée par la Groupe hospitalier Paul Guiraud pour l'obtention d'une numérotation de voirie, sur la rue René Hamon, nouvel accès du Centre Médico-Psychologique,

**CONSIDERANT** la numérotation déjà existante,

**CONSIDERANT** qu'une erreur a été commise dans l'attribution de la numérotation de voirie et qu'il convient d'y apporter une correction,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1** : Modifie l'article 1 de l'arrêté du maire du 16 décembre 2022 :

La numérotation du Centre Médico-Psychologique du Groupe Hospitalier Paul Guiraud à Villejuif Val-de-Marne), édifié sur la parcelle Y numéro 30, sera la suivante :

**15, RUE RENE HAMON**

**ARTICLE 2** : Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- ♦ Direction générale des finances Publiques du Val-de-Marne
- ♦ Trésorerie municipale de Cachan
- ♦ Service du cadastre de Créteil
- ♦ Circonscription départementale d'action sanitaire & sociale
- ♦ Centre local de tri de la Poste de Villejuif
- ♦ Veolia Environnement
- ♦ France Télécom
- ♦ ENEDIS et ENGIE
- ♦ Caserne des pompiers de Villejuif
- ♦ Gendarmerie nationale de Chevilly-Larue
- ♦ Commissariat du Kremlin-Bicêtre
- ♦ Commissariat de Villejuif
- ♦ Institut national de la statistique et des études économiques Ile-de-France.

ARTICLE 3 : Une copie du présent arrêté sera envoyée aux directions municipales pour diffusion à l'ensemble des services.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, sis 43, rue du Général de Gaulle 77008 MELUN cedex, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie, transmis à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, affiché.

Fait et arrêté en mairie, à Villejuif, le - 1 FEV. 2023

**Pierre GARZON**

Maire

Conseiller Départemental du Val-de-Marne



Envoyé en préfecture le 01/02/2023

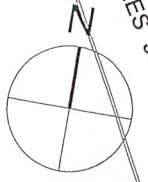
Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le

ID : 094-219400769-20230201-AR\_010\_2023-AR



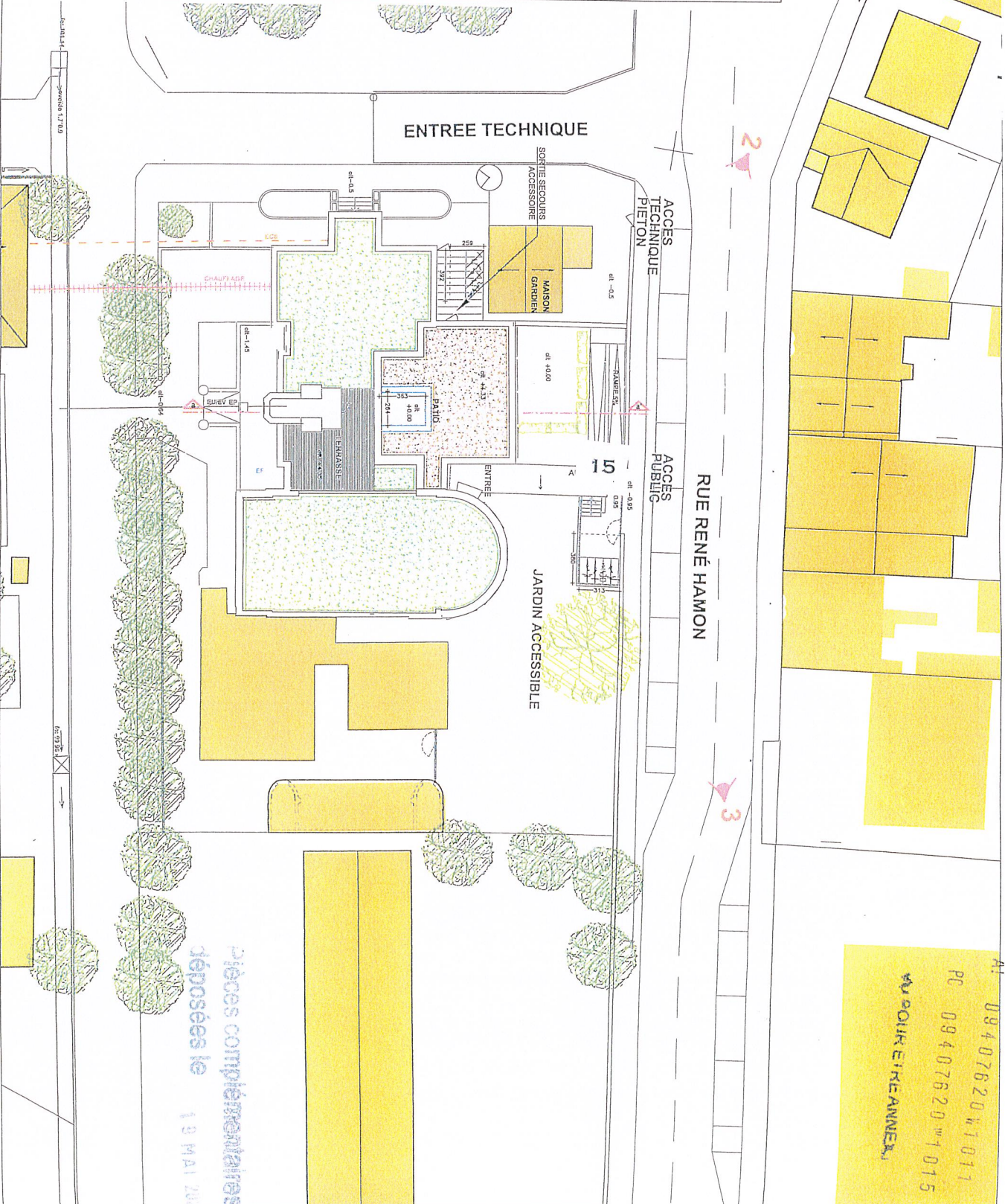
RUE JULES JOFRIN



LEGENDE

- 104.08 réseau EU / EV/EP existant
- réseau alimentation eau froide sanitaire
- réseau alimentation eau chaude sanitaire
- réseau chauffage

**OBJET** MODIFIE L'ARTICLE 1 DE L'ARRETE DU MAIRE DU 16 DECEMBRE 2022 :  
 Numérotation du Centre Médico-Psychologique du Groupe Hospitalier Paul Guiraud à Villejuif Val-de-Marne), édifié sur la parcelle Y numéro 30 : 15 RUE RENE HAMON



**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**  
 Aménagement bâtiment 1 - CMP  
 Centre Médico-Psychologique - 1 Rue René Hamon  
 94800 VILLEJUIF

MAITRISE D'OEUVRE  
**ACYC Architectes**  
 54, AVENUE LENINE - 94290 GENTILLY  
 e-mail: contact@acyc-architectes.com  
 Tél : 01 57 21 05 22

MAITRISE D'OUVRAGE  
 Groupe Hospitalier Paul Guiraud  
 54 Avenue de la République  
 94806 VILLEJUIF CEDEX

Indice B  
 Ech. 1/300e  
 A3  
 03  
 26

PC02-  
**PLAN DE MASSE ETAT PROJETE**

pièces complémentaires  
 déposées le 19 MAI 2023

094076201011  
 PC 094076201015  
 M. POLIER ET REANNE

Département :  
VAL DE MARNE

Commune :  
VILLEJUIF

Section : AB  
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 20/01/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projet  
©2022 Direction Général  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023. Traitement géré

Publié le

ID : 094-219400769-20230201-AR\_010\_2023-AR

CADASTRE Centre des Finances  
Publiques 94037  
94037 CRETEIL CEDEX  
tél. 01 43 99 36 36 -fax  
sdif.creteil@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

**OBJET** MODIFIE L'ARTICLE 1 DE L'ARRETE DU MAIRE DU 16 DECEMBRE 2022 :  
Numérotation du Centre Médico-Psychologique du Groupe  
Hospitalier Paul Guiraud à Villejuif (Val-de-Marne), édifié sur la  
parcelle Y numéro 30 : 15 RUE RENE HAMON

ouv.fr

